



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecins

Question écrite n° 16136

Texte de la question

M. Jacques Lamblin attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le problème de la baisse de la démographie médicale. En effet, si la France n'a jamais recensé autant de médecins (on compte 340 médecins pour 100 000 habitants), l'offre de soins est néanmoins insuffisante. À l'origine de ce phénomène, on peut incriminer un nombre insuffisant de jeunes diplômés insuffisant (environ 7 000 par an) pour compenser les nombreux départs en retraite de médecins (environ 7 500 par an), a fortiori lorsque de nombreux jeunes praticiens optent pour une médecine « administrative » (médecin-conseil, médecin du travail, médecin DIM, médecin DDASS...) aux dépens d'une médecine de soins ; ainsi, sur le terrain, le nombre de généralistes est passé de 105 praticiens pour 100 000 habitants en 1996 à 99 en 2005 et devrait s'abaisser à 96 pour 100 000 d'ici à 2010. De plus, l'importante féminisation de la profession engendre souvent le partage d'un poste par deux médecins à mi-temps, dans le souci de concilier leur vie professionnelle avec leur vie familiale. Cette baisse du nombre de médecins a pour conséquence immédiate une réduction de l'offre de soins en termes de spécialités, d'où un allongement des délais d'obtention des rendez-vous pour les patients, mais aussi la multiplication des installations de spécialistes étrangers, dont le cursus de formation diffère parfois notablement de celui exigé des praticiens en France. Il en est de même au niveau de l'hôpital, où le nombre de postes de spécialistes non pourvus oblige l'administration à recruter à l'extérieur du territoire national. Cette situation est d'autant plus anormale que les candidatures à la carrière médicale en France sont très nombreuses : il serait sans doute aisé de pourvoir aux besoins sans pour autant diminuer le niveau de recrutement. C'est pourquoi il souhaite l'interroger sur les mesures qu'elle compte prendre afin de répondre aux problèmes connexes engendrés par la baisse de la démographie médicale.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Lamblin](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16136

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 février 2008, page 941

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)